

N° 2024-031

Chargé.e de mission « Coordination et animation des actions de conservation de l'Echenilleur de La Réunion »

Corps/Grade : Poste relevant de la catégorie A ouvert aux personnels contractuels, pour une **durée de deux ans**.

Prise de poste : 1^{er} octobre 2024

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humain et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- Un siège situé à La Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et trois services techniques ;
- Quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à La Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), Saint-Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Mosaïque de milieux naturels originaux composés de forêts de tamarins, de bois de couleurs, de landes d'altitude et de roche nue, la Roche Ecrite est le point culminant du Nord de l'île. Ce massif constitue le dernier refuge de l'un des oiseaux endémiques de La Réunion, en danger critique d'extinction : le « Tuit-tuit » ou Echenilleur de La Réunion. Il constitue de ce fait, le territoire à enjeux prioritaire du secteur Nord du parc national.

Afin de préserver ce territoire exceptionnel, une Réserve Nationale Naturelle de 3 635 ha y a été créée en 1999, puis abrogée à la création du Parc National en 2007 pour être intégrée à la zone du cœur de parc

Ce territoire a historiquement fait l'objet d'un plan de gestion (2005-2009), et de plusieurs programmes successifs de conservation (Life+) pour le Tuit-tuit.

Le massif de la Roche Écrite qui n'a pas bénéficié de plan de gestion depuis 2009, est l'objet de multiples usages et pressions. A l'échelle du massif forestier, qui intègre les portes de parc de Dos d'Âne et le Brûlé, la Charte du Parc National fixe, à une échelle supra des objectifs à atteindre à moyen et long termes permettant la conciliation entre les activités humaines et la nécessaire préservation de la biodiversité et des paysages

Instaurée en novembre 2016, la Commission Roche Ecrite a pour vocation d'accompagner la gestion quotidienne du massif entre les différents organismes (publics et privés). Composée d'un collège de décideurs et de techniciens, cette instance de dialogue défend l'ambition de «co-construction d'un mode de gestion durable, harmonieux, exemplaire et à la hauteur des promesses du territoire ».

Dans ce cadre, le Parc National pilote une gouvernance opérationnelle du massif, et a lancé en 2019 l'élaboration d'un plan d'actions concertées pour le massif. Ce document propose pour le massif une vision à long terme et une programmation opérationnelle à court et moyen terme. Il constitue un outil proposé aux

différents acteurs permettant de recenser, planifier et coordonner les actions de conservation, de gestion, de restauration écologique et de valorisation du massif de la Roche Ecrite.

Finalités du métier / Rôle

Le ou la chargé.e de mission « **Coordination et animation des actions de conservation de l'Echenilleur de La Réunion** » a en charge au sein de l'établissement public Parc national de coordonner et animer les actions, les recherches et l'élaboration du futur Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la conservation de l'Echenilleur de La Réunion « *Lalage newtoni* ». Ces missions devront être réalisées en lien étroit avec le secteur Nord du Parc national et la Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR), ainsi qu'avec les nombreux acteurs intervenants dans ces différents domaines (services de l'Etat, collectivités, acteurs associatifs).

Il-elle contribuera, de façon opérationnelle, à :

- La coordination, l'animation et l'appui à la réalisation des actions de lutte contre les prédateurs (rats et chats) menées notamment par le secteur Nord et la SEOR ;
- La coordination, l'animation et l'appui au suivi de la population de l'Echenilleur de La Réunion en lien avec la SEOR ;
- Evaluation des actions mises en place dans un objectif d'efficience des actions de lutte et de suivi afin de proposer des protocoles efficaces prenant en compte les connaissances acquises et les objectifs fixés ;
- La coordination, le suivi (administratif et technique) et l'animation des recherches appliquées définies et mises en œuvre de façon partenariale et selon la stratégie établie dans le cadre de ce projet (efficience des méthodes de lutte contre les prédateurs ; conservation de l'espèce et de son habitat) ;
- La coordination, l'animation et la rédaction collégiale du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de l'Echenilleur de La Réunion ;
- La contribution à la bonne articulation des actions de conservation de l'Echenilleur avec les autres objectifs de gestion du territoire dans le cadre du Plan d'Actions Concerté (PAC) de la Roche Ecrite.

Il-elle mènera ces actions en lien avec l'ensemble des partenaires concernés par les différentes thématiques, en assurant leur animation, et participera aux actions réalisées par le Parc national, avec l'appui d'experts.

Position dans l'organisation / Liens hiérarchiques et fonctionnels

Le ou la chargé.e de mission « **Coordination et animation des actions de conservation de l'Echenilleur de La Réunion** » exerce ses missions au sein du Service Préservation des Patrimoines Naturels (SPPN) sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du chef de service, en lien étroit avec les chargés de mission faune et le responsable du secteur Nord.

Il-elle est en relation fonctionnelle avec l'ensemble des unités de travail (services et secteurs), mais aussi en lien avec les partenaires institutionnels (DEAL, ONF...) et associatifs (SEOR...).

Missions et activités principales

Il-elle contribue à :

Dans le cadre du suivi des actions de lutte contre les prédateurs :

- Suivre et coordonner les actions de lutte contre les rats ;
- Suivre et coordonner les actions de lutte contre les chats ;
- Animer et participer à l'évolution des protocoles de lutte contre les prédateurs afin de répondre aux objectifs d'efficience et d'efficacité.

Dans le cadre du suivi de la population d'Echenilleur de La Réunion :

- Suivre, coordonner et faire évoluer les actions de suivi de la population ;
- Déterminer, de façon partenariale, des indicateurs de suivi de la population en lien avec la lutte contre les prédateurs.

Dans le cadre des recherches appliquées :

- Définir et préciser les questions et besoins nécessitant l'acquisition de connaissance dans le cadre de la conservation de l'espèce, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires ;
- Coordonner et suivre (administrativement, financièrement et techniquement) l'ensemble des recherches mises en place dans la cadre du projet et plus globalement dans le cadre de la conservation de l'espèce et de son habitat ;
- Suivre et organiser la mise à disposition des données et à l'analyse des données ;
- Valoriser et communiquer les résultats de ces recherches.

Dans le cadre de la rédaction du PNA :

- Rédiger de façon partenariale le plan ;
- Coordonner les groupes de travail mis en place pour l'élaboration de ce plan (rédiger les comptes rendus et suivre les décisions prises) ;
- Intégrer l'ensemble des menaces (changement climatique, activités humaines...) et les hiérarchiser en croisant les enjeux de conservation, afin de préciser les besoins de connaissances nécessaires à la conservation de l'espèce et de prioriser les actions de conservation elles-mêmes, en mobilisant les expertises nécessaires.

De façon transversale :

- Identifier et proposer des solutions aux possibles difficultés et blocages rencontrés dans la réalisation des missions du projet (en lien étroit avec le secteur Nord) ;
- Appuyer, intégrer et faire un retour des missions et observations terrain des agents du secteur Nord et de la SEOR ;
- Rédiger les livrables nécessaires au projet ;
- Fournir à la cellule de communication les éléments permettant la rédaction de supports de communication dans le cadre de ses missions ;
- Organiser et participer aux retours d'informations à destination des partenaires, des instances et équipes du Parc national ;
- Participer aux instances pour la présentation du projet ;
- Mettre en œuvre le Projet d'Établissement dans son domaine de compétence ;
- Valoriser les actions conduites par l'Établissement public et relatives à son domaine de compétence.

Il-elle représente l'établissement dans les réunions techniques avec les partenaires.

Compétences requises

- **Savoirs et connaissances**
 - Connaissances et expériences en matière de méthodes d'acquisition de données nécessaires à la conservation des espèces de la faune dans leurs habitats ;
 - Savoir fédérer et consulter l'ensemble des partenaires du projet ;
 - Savoir travailler en réseau ;
 - Connaissances en matière de planification des opérations de conservation et de restauration des espèces de faune et de suivi de leur efficacité ;
 - Connaissances en matière d'actions de lutte contre les espèces exotiques animales ;
 - Expérience en animation de groupes, de réunions et de partenariats ;
 - Expérience du travail en équipe, de la construction et la mise en œuvre de programmes multipartenaires ;
 - Gestion et hiérarchisation des priorités ;
 - Connaissances approfondies en écologie (en particulier en milieu tropical) en matière de gestion et de biologie conservatoire de la faune et de ses biotopes ;
 - Connaissance de la biodiversité de La Réunion, en particulier de l'espèce cible.
- **Savoir-faire, savoir-être, aptitudes**
 - Compétences en animation et coordination ;
 - Aisance rédactionnelle ;
 - Aisance relationnelle ;
 - Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
 - Très bonne maîtrise des outils courants de bureautique, de communication, et de ceux adaptés à la biologie (statistiques, bases de données, cartographie...) ;
 - Bonne capacité à la vulgarisation des connaissances scientifiques ;
 - Compétences pour le pilotage et le travail pluridisciplinaire et multi partenarial en mode projet ;
 - Dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
 - Diplomatie, qualités relationnelles ;
 - Loyauté et adaptabilité ;
 - Sens de l'écoute, capacité de synthèse.

Conditions d'accès au poste

- Permis de conduire B ;
- Bonne condition physique.

Rémunération

Prise en compte de l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur des postes équivalents** et classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Des déplacements réguliers dans le nord de l'île sont à prévoir.

Dossier de candidature et date limite de candidature

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, est à transmettre :

- **Exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **31/08/2024**

Personnes à contacter pour information

- Madame Gwendoline LE LIARD – Cheffe du service Préservation des Patrimoines Naturels :
gwendoline.leliard@reunion-parcnational.fr

- Madame Mariana BONET – Secrétaire générale
mariana.bonet@reunion-parcnational.fr